

1. AFFICHAGE DES PRIX

Conformément à la réglementation en vigueur, les prix des prestations sont exprimés en euros hors taxes et toutes taxes comprises.

Les tarifs par poste peuvent être communiqués dans le cadre d'un devis personnalisé. Les prestations sont facturées conformément aux conditions prévues au devis accepté.

2. DEVIS

Toute intervention fait l'objet d'un **devis préalable détaillé** précisant notamment :

- la nature des travaux ou prestations
- les quantités estimées
- les prix unitaires ou forfaitaires
- le montant total HT et TTC
- les délais prévisionnels d'intervention
- les conditions de paiement

Le devis devient contractuel après signature du client avec la mention "**Bon pour accord - devis reçu avant l'exécution des travaux – Lu et approuvé**"

Sauf mention contraire, la durée de validité des devis est de **3 mois**.

Toute prestation supplémentaire fera l'objet d'un **devis complémentaire ou avenant** accepté préalablement à sa réalisation.

3. CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

Les travaux sont réalisés conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur dans le bâtiment.

Le client s'engage à :

- permettre l'accès au chantier
- garantir la disponibilité des ouvrages
- assurer la conformité des installations existantes
- fournir les autorisations administratives nécessaires le cas échéant

L'entreprise se réserve le droit de suspendre son intervention en cas de :

- conditions météorologiques incompatibles avec les travaux
- risque pour la sécurité des intervenants
- défaut d'accès ou d'organisation du chantier
- non-conformité des supports ou ouvrages existants

4. TRAVAUX SUR OUVRAGES EXISTANTS

Dans le cadre d'interventions sur ouvrages existants ou réalisés par des tiers, la responsabilité de l'entreprise est limitée aux prestations effectivement réalisées.

Les interventions conservatoires ou provisoires ne constituent pas une solution définitive.

5. ASSURANCES

L'entreprise est assurée en responsabilité civile professionnelle et responsabilité décennale conformément à la législation en vigueur.

Attestation disponible sur demande.

6. CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les prestations sont soumises aux **Conditions Générales de Vente de la société DCL**, remises avec le devis ou disponibles sur demande ou consultable sur notre site internet : <https://www.desamiantage-couverture-latour.com/>